DÉFI DU LION 2022
Contrôle de sécurité et conformité

Liste non exhaustive - En gras les équipements obligatoires

Nom du bateau :		**N° IMMAT**
Skipper :	N° TEL	MMSI

Équipement individuel de flottabilité (150 N mini) par personne embarquée		Date limite :
Dispositif lumineux (1 par Gilet) (type lampe Flash ou cyalume)		
Harnais et longe par personne (*)		
Moyens mobiles de lutte contre l'incendie		Date limite :
Dispositif d'assèchement manuel		
Dispositif de remorquage		
Ligne de mouillage		
Dispositif de repérage et d'assistance pour personne à la mer de type bouée fer à cheval ou bouée couronne		
3 feux rouges à main		Date limite :
Compas magnétique		
Matériel pour faire le point (*)		
Cartes marines officielles		
Règlement international pour prévenir les abordages en mer (RIPAM)		
Description du système de balisage		
Livre des feux tenu à jour		
Dispositif de réception des bulletins météorologiques		
Trousse de secours (Conseillée)		
Dispositif lumineux pour la recherche et le repérage de nuit (Torche étanche)		
VHF fixe		Résultat essai :
VHF portative (Conseillée)		Résultat essai :
Feux de route fonctionnels		
Dispositif pour remontée sur le bateau sans assistance		
Carburant nécessaire pour 10h de navigation au moteur		
Présence du numéro dans les voiles		

Je soussigné …..... skipper du bateau …..... déclare avoir procédé aux vérifications nécessaires et certifie que le bateau est en conformité avec la navigation côtière de la zone de course de la régate.

Pour des raisons de Sécurité, la Direction de Course demande à tous les bateaux qui en sont équipés de maintenir l'AIS activé tout au long des parcours côtiers.

De plus, j'ai bien noté que la RCV 78.1 exige, entre autres, que mon bateau soit en conformité avec ses règles de Classe et son certificat de Jauge lorsqu'il est ***en course*** .

Date et signature :

Observations :

Le Contrôleur :